

MASTER 2 MENTION DROIT DES AFFAIRES PARCOURS DROIT ET MANAGEMENT DES ACTIVITÉS MARITIMES

en alternance

Présentation de la formation

Créé en 1974 par Pierre Bonassies, le Master 2 mention *Droit des affaires Parcours Droit et management des activités maritimes* (ancien DESS de Droit maritime) de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix a pour objet de former des juristes maritimistes et cadres de haut niveau, immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins des cabinets d'avocats maritimistes et des entreprises du secteur maritime et du commerce international aussi bien en France qu'à l'étranger (armateurs, transitaires-commissionnaires et autres auxiliaires maritimes, courtiers maritimes, grands ports maritimes, organisations internationales, experts maritimes, assureurs maritimes, correspondants P&I clubs...).

La formation est accessible après sélection des candidats en formation initiale avec un diplôme de bac+4 dans le domaine du droit, de la gestion, de l'économie, des transports, de la logistique, de l'ingénierie ou du

commerce. Elle est également accessible en formation continue, avec possibilité de validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES)

La formation peut être suivie en formation initiale ou en formation continue, mais est principalement dispensée en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), avec un rythme d'un mois et demi de cours de début septembre à mi-octobre, une semaine de cours et deux semaines en entreprise de mi-octobre à février, une semaine de cours et trois semaines en entreprises de mars à mai, à temps complet en entreprise à partir de juin jusqu'au terme du contrat.



Coût de la formation : gratuite en alternance
250 € en formation initiale
env. 4800 € en formation continue
N° RNCP : 38159

Programme de la formation

UE 1 – DROIT MARITIME (80h, 8 crédits)

- Droit maritime général
- Droit de l'exploitation des ressources marines et des activités offshore
- Sécurité et sûreté maritime

UE 2 – CONTRATS MARITIMES (88h, 9 crédits)

- Affrètements de navire et contrat de transport maritime
- Contentieux maritime (*Cargo claims*, avaries communes, contentieux de la plaisance, droit international privé)
- Contrats d'engagement droit social maritime

UE 3 – TRANSPORT MARITIME DANS LA SUPPLY CHAIN (60h, 6 crédits)

- Transport maritime et pré et post acheminements terrestres
- Gouvernance et partenariats portuaires
- Droit douanier : pratique du passage en douane, gestion du contentieux et des risques douaniers
- Commission de transport, transport multimodal

UE 4 – MANAGEMENT ET MARCHÉ DU TRANSPORT MARITIME (80h, 7 crédits)

- Stratégie, organisation, finance, marketing, ressources humaines
- Economie et géographie du transport maritime
- Exploitation nautique et commerciale du navire
- Concurrence et transport maritime

UE 5 – COMPLIANCE, ASSURANCES MARITIMES, COMMERCE INTERNATIONAL (95h, 10 crédits)

- Compliance internationale, sociale et environnementale
- Assurances maritimes
- International sale of goods, financing and guarantees (en anglais)
- Negotiating and drafting maritime contracts (en anglais)

UE 6 – PROFESSIONNALISATION (20 crédits)

- Alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) ou stage (min. 2 mois)
- Mémoire professionnel

CONFÉRENCES DE PROFESSIONNALISATION (hors maquette)

- Journée de professionnalisation (CV, Lettres de motivation, entretiens)
- L'action de l'État en mer
- *P&I Clubs*
- Gestion des avaries communes

- Gestion d'une expertise transport
- Gestion de crise
- *International maritime arbitration* (en anglais)
- Le droit maritime à l'ère de la révolution numérique
- Technique contractuelle appliquée aux transports
- La délégation de service public appliqué aux transports

Équipe pédagogique

Intervenants académiques

- Cyril BLOCH (dir.), *Agrégé des facultés de droit, Professeur de droit AMU, Directeur du Pôle Transports CDMT - IFURTA*
- Pierre BONASSIES, *Agrégé des facultés de droit, Professeur honoraire AMU, directeur honoraire du CDMT*
- David BOSCO, *Agrégé des facultés de droit, Professeur de droit AMU, directeur du CDE*
- Alexis BUGADA, *Agrégé des facultés de droit, Professeur de droit AMU, Directeur du CDS*
- Marie CARTAPANIS, *Maître de conférences en droit AMU*
- Philippe DELEBECQUE, *Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université Paris 1 en partage de service avec AMU, Président de la Chambre arbitrale maritime de Paris*
- Vincent EGEE, *Agrégé des facultés de droit, Professeur de droit AMU, directeur du LDPSC*
- Laurent FEDI, *Professeur associé à Kedge BS, Docteur en droit, HDR*
- Julien GASBAOUI, *Maître de conférences associé AMU, Avocat, Paris, Docteur en droit*
- Katia RICHOMME-HUET, *Professeur associée à Kedge BS, docteur en gestion, HDR*
- Elodie KACIOU-MAURIN, *Maître de conférences en gestion AMU, HDR*
- Claire MERLIN, *Professeur associée AMU, Directrice Générale du Port Autonome de Strasbourg, Docteur en droit*
- Loïc ROULETTE, *Maître de conférences en droit AMU*
- Jean-Luc ALBERT, *Professeur de droit public AMU*

Intervenants professionnels

- Asa AGDESTAIN, *Directrice de département, CMA-CGM*
- Isabelle MARAIS, *Acheteur Equipements Portuaires, CMA-CGM*
- Frank BENHAM, *Directeur juridique, ETIC, Docteur en droit*
- Marion BESANCON, *Responsable Éthique et Conformité, Airbus Hélicoptères*
- Etienne BUTAYE, *Officier de la marine marchande, Responsable affrètements de navires à la CMA-CGM, Docteur en droit*
- Frédéric DENEFLÉ, *Directeur CESAM et GAREX, Paris*
- Jean-Baptiste SALAUN, *Officier de la marine marchande, Professeur à l'ENSM*
- Philippe GARO, *Directeur McLEANS, docteur en droit*
- Stéphane MIRIBEL, *Rédacteur en chef de la revue DMF, Lamy, Paris*
- Hervé MONIN, *Chef de projet sécurité maritime, EDF EN, Paris*
- Robert REZENTHEL, *Avocat, Ancien Directeur juridique du Grand Port Maritime de Dunkerque, Docteur en droit*
- Christophe THELCIDE, *Avocat, Docteur en droit*
- Jean-Raphaël TOUZE, *Marine Claims Manager, CMA-CGM*